



**MOTION INTERSYDICALE à M. Bruno Parent  
Directeur Général des Finances Publiques.  
ARRÊTEZ LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS !**

Les trois organisations syndicales des Hautes Pyrénées tiennent à vous interpeller sur la situation des services de ce département.

Une réalité s'impose : après 170 suppressions d'emplois en 14 ans, les agents du département sont à bout et ne peuvent plus exercer leurs métiers dans des conditions décentes.

En 2017, notre département va subir 11 suppressions d'emplois ( 4 A, 3 B et 4 C ) .

Et pourtant, à la lecture des propos de notre directeur, s'adressant aux chefs de service, il semblerait que tout va bien : « le réseau est à jour de ses missions et obtient de très bons résultats ».

Mais à quel prix ?

Lors de nos visites de services, nous constatons régulièrement à quel point le désarroi des agents grandit, à quel point la souffrance au travail s'accroît. Il n'est pas un service où des missions ne sont en déshérence ou purement abandonnées.

Quelques exemples concrets :

- ▶ Les trésoreries de Bagnères de Bigorre ou de Lannemezan hospitalière qui souffrent de vacances d'emplois et ont connu le départ d'agents expérimentés, déstabilisant les collectifs de travail.
- ▶ Les petites trésoreries de montagne qui nous disent ne plus être en mesure d'assurer le suivi des actifs et des dettes des collectivités, avoir de plus en plus de mal à assurer le recouvrement forcé des produits locaux.
- ▶ Les SIP où l'examen des listes des locaux vacants pour l'assiette de la TH n'est plus qu'un souvenir, à moins que le travail ne soit confié à un auxiliaire.
- ▶ Les SIE où les collègues nous parlent de leur épuisement à toujours traiter des listes d'anomalies, de locaux, de défaillants, où le métier fiscal cède la place à celui d'assistant informatique pour les petites entreprises.
- ▶ Les SPF regroupés où vacances d'emplois et départs des « sachants » dégradent fortement les délais de publications, avec l'impact que l'on sait sur le CDIF.
- ▶ Les services de direction où des équipes très restreintes vivent dans le stress quasi permanent en raison du nécessaire respects des délais et ne sont pas en mesure d'assurer correctement le soutien au réseau.

La liste est loin d'être exhaustive et il faudrait ajouter à cela les dysfonctionnements récurrents de nos systèmes informatiques.

Pour faire face au manque croissant de moyens humains, on nous propose de nous adapter (nous avons fait la preuve depuis des dizaines d'années que nous le pouvons), de prioriser (on ne fait que cela à longueur d'année) de restructurer (comme si le redécoupage d'un gâteau trop gros permettait à moins de convives de le terminer) et de se serrer la ceinture pour nos rémunérations, nos promotions et nos droits et garanties.

Ainsi les agents subissent suppressions de postes, emplois vacants, pertes de technicité et de sens du travail, changements fréquents des systèmes d'information, concentrations des services tout en étant confrontés à un public fragile face aux nouvelles technologies.

Nous vous le disons, il faut en finir avec cette mécanique infernale qui détruit notre administration à réseau déconcentré et est en passe de broyer des agents.

A ce sujet, s'agissant des conditions de travail la DGFIP amatrice de thermomètres et indicateurs en tout genre ferait bien de tirer les enseignements des baromètres sociaux et tableaux de bord de veille sociale

Pour notre département, d'années en années, le constat est celui d'une dégradation constante :

- 73 % des agents du département ayant répondu à l'enquête déclarent en 2015 ne pas disposer du temps nécessaire pour accomplir correctement leur travail ( contre 68 % en 2013 ).
- 74 % estiment ne pas pouvoir prioriser leurs tâches ( contre 64 % en 2013 ) .
- 80 % estiment que la DGFIP n'évoluait pas dans le bon sens ( 79 % en 2013 ) .
- 69 % estiment travailler dans l'urgence ( 66 % en 2013 ) .
- 53 % estiment que les changements à la DGFIP sont trop rapides ( 48 % en 2013 ) .
- 76 % estiment que la DGFIP n'accorde pas assez d'importance aux conditions de vie au travail ( 70 % en 2013 ) .
- 78 % estiment la charge de travail trop importante ( 64 % en 2013 )
- 40 % évaluent leur stress de travail sur une échelle de 8 à 10.
- 68 % estiment que le stress tenait à la charge de travail qui leur incombe
- 73 % s'estiment mal informés par la direction des projets dits de modernisation ou de l'organisation interne de la DGFIP ainsi que des règles de mutation.

Le rapport annuel du médecin de prévention est lui aussi suffisamment parlant sur le vécu des agents ( charge de travail importante, développement de l'individualisme et de l'agressivité, facteurs de risques psycho sociaux importants, incertitude sur l'avenir ).

Mais une fois ce premier inventaire réalisé, quels enseignements en tirer ? Si l'on s'en tient aux préconisations de la circulaire du 23.11.2011 sur le tableau de bord de veille sociale ( "observer, repérer, évaluer les situations .....pour satisfaire à l'obligation de résultat concernant la protection des agents " ) autant dire qu'elles sont complètement perdues de vue.

Ainsi, dans notre département et en dépit de demandes réitérées des élu(e)s du personnel et des remarques de l'inspecteur santé et sécurité au travail , la direction a systématiquement refusé de nommer un assistant de prévention à plein temps.

En fait ces bilans chiffrés révèlent un sentiment profond de désarroi voire d'abandon par les agents, tout comme ils donnent des indications sur l'orientation et les limites de vos thermomètres.

Si la fièvre est mesurée, qu'en est-il du diagnostic et des raisons du mal, qui, une fois cernés, sont les mieux à même d'apporter des réponses ou des remèdes. Sur ce point, c'est le silence radio, et il est ahurissant que jamais la question des moyens n'ait été posée et notamment celle des moyens humains pour mesurer leurs conséquences sur l'accomplissement du travail quotidien.

Au nom des collègues des Hautes-Pyrénées qui ont manifesté de façon massive leur colère le 15 novembre et les jours suivants, et sans revenir sur l'attitude lamentable de la direction locale qui, sur vos instructions, a menacé les agents grévistes de sanctions administratives et pénales, nous exigeons :

- ♦ **l'arrêt des suppressions d'emplois ;**
- ♦ **le comblement sans délai des emplois vacants ( 9 emplois C et 5 emplois B ) et les compensations de temps partiel ( une trésorerie comme Lannemezan Hospitalière devrait bénéficier de l'affectation d'un emploi B ) ;**
- ♦ **un bilan contradictoire par services des charges et des moyens et des conditions d'exercice des missions ( à titre d'exemple, un premier travail effectué dans le département a mis en lumière le fait que le SDIF nouvellement créé souffrait, au minimum, d'un sous effectif de deux emplois, chiffre corroboré par la direction locale lors du CTL du 10.10.2016, de même que le constat de l'absence d'un chef de service des produits divers à temps plein ) .**

Ce constat n'est bien entendu pas l'apanage des Hautes Pyrénées .

Et, des directeurs régionaux, départementaux et de leurs équipes jusqu'au directeur général, nous assistons aux mêmes comportements, aux mêmes dénis de réalité, dénoncés d'ailleurs récemment par le rapporteur de la Commission des Finances du Sénat qui constate la faiblesse de vos arguments notamment en matière de prélèvement à la source ainsi que sur les conséquences de son instauration sur

les agents et les usagers.

De la même manière, ce rapport revient sur la réorganisation du réseau rural et dénonce une concertation défailante en la matière, toute restructuration ne devant pas être engagée avant l'adoption du schéma départemental, d'amélioration et d'accessibilité des services publics.

En qualité de Directeur Général des Finances Publiques, vous devriez renforcer les missions et non pas accompagner leurs destructions. Vous devriez améliorer les conditions de vie au travail des agents et non pas les détériorer et il en va de même pour la qualité du travail effectué.

Aujourd'hui, les services publics changent, se transforment. De nouveaux dispositifs se mettent en place sous couvert de modernisation. Imposés, sans réel état des lieux ni débat contradictoire, ils ne cessent de peser sur le quotidien des agents et mettent à mal les missions de service public.

Les agents en ont plus qu'assez des discours lénifiants qui en appellent à leur conscience professionnelle alors que dans le même temps leurs droits et garanties sont remis en cause.

Assez de ces belles paroles qui confinent au cynisme, vous en appelez au dévouement mais n'hésitez pas dans le même temps à responsabiliser les agents des difficultés en leur demandant de prioriser les tâches et de s'organiser.

Personne n'est dupe de vos discours, « évoluer pour mieux servir et pour mieux vivre » écriviez vous dans vos lignes directrices et c'est pourquoi vous avez l'intention de rayer de la carte les services du domaine de nombre de départements sans le moindre débat avec les élus locaux, ensuite viendront les services des produits divers, la fusion des SIE et SIP qu'ils soient urbains ou ruraux sans le moindre souci des besoins de population, condamnant à court terme le service public de proximité.

Vous n'hésitez pas non plus à réduire de manière drastique les plans de qualifications.

La fusion n'aura finalement servi qu'à désorganiser et démanteler les services et les wagons de suppressions d'emplois d'agents C ( surtout) de B et de A ( de plus en plus ) n'auront pas fait dégonfler la masse salariale de la direction tant celle des cadres dirigeants a augmenté dans le même temps.

Vous en êtes même réduit à piétiner le dialogue social et remettre en cause des droits et garanties des agents qui étaient le fruit d'une longue négociation avec les organisations syndicales.

D'autres réformes en gestation ou à l'œuvre viennent confirmer ce constat ( application du protocole PPCR en dépit du rejet des organisations syndicales majoritaires de la fonction publique, refonte du régime indemnitaire pour imposer le RIFSEEP ) sans parler des restructurations et réorganisations menées à la hache et avec le souci d'éviter tout réel débat public et ne faire du dialogue social qu'un pur exercice formel.

Nous n'avons plus confiance en vous car la seule perspective que vous tracez, est le démantèlement des missions de service public de la DGFIP.

La promotion de la retenue à la source, pourtant critiquée par le Conseil des Prélèvements Obligatoires, en est la parfaite illustration.

Nous refusons un faux débat qui voudrait nous faire passer pour rétrogrades et adeptes de l'immobilisme. Les agents des finances publiques ont montré à maintes reprises leur capacité d'adaptation c'est même une des valeurs qui fonde le statut de la fonction publique : s'adapter pour rendre un meilleur service à l'utilisateur.

Aujourd'hui vos pseudos modernisations vont à l'encontre de ce principe, l'utilisateur est invité à quitter la place et les structures de proximité vouées à disparaître.

Les réorganisations et restructurations n'ont de sens que si elles apportent une amélioration du service rendu sans dégrader les conditions de travail des agents.

Vos prétendues réformes sont aujourd'hui autant de reculs pour les usagers et les agents.

Vous voudriez nous faire croire que le service peut être rendu avec moins de moyens humains et à coup de 2000 suppressions d'emplois par an.

La DGFIP a perdu le quart de ses effectifs en dix ans et a dû faire face aux bouleversements de la fusion en l'espace de cinq ans.

Cela n'est rien d'autre qu'une supercherie.

**Aujourd'hui la coupe est pleine. Assez de mensonges et de mépris !**